



Exercice de l'autorité parentale, droit des pères

Par **ggunit**, le **12/11/2009** à **00:21**

Bonjour,

Sachant que j'ai l'autorité parentale conjointe, puis-je aller chercher mon fils de 15 mois à la crèche, 1 fois par semaine, alors que mon ex-copine s'y oppose afin de le ramener chez elle? A-t-elle le droit?

De plus, puis-je garder mon fils la moitié des vacances scolaires sachant qu'il n'est pas encore scolarisé? Merci d'avance pour vos conseils.